



« Mensuel à périodicité variable de SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES des Landes »  
écrit et édité par le Bureau de section et tout militant désireux d'y participer...

## **Edito: Le travail à distance... dans les Landes**

Évoqués à plusieurs reprises dans les colonnes de notre grand frère L'Unité, le travail à distance et/ou le télétravail sont de plus en plus en « réflexion » dans les arcanes de Bercy. En effet, nos « énarcostratèges » sont prêts à tous les chambardements les plus improbables en matière d'organisation du travail afin de raccommoier les accrocs provoqués par les insupportables suppressions d'emplois.

Dans les Landes, les petits Macron (ne pas confondre avec macarons) de la direction ne sont pas en reste et rivalisent de pirouettes pseudo magnanimes.

Ainsi, une fulgurante poussée encéphale a secoué le pôle de la Gestion Fiscale effarouché début juin par les statistiques de saisie des déclarations 2042. Et l'idée était lancée que les collègues du SIP de Dax pouvaient saisir les 2042 de Mont de Marsan pour respecter la date d'homologation du 6 juillet.

Au-delà de l'insulte faite aux agents de Dugas, déjà en grave sous-effectif pour mener à bien leurs missions, cette manœuvre avait également toutes les caractéristiques de l'injure pour les collègues de Doumer, puisqu'ils étaient considérés comme n'ayant pas assez de travail.

Cette politique du yo-yo interservices a, à l'inverse, déjà fait travailler des collègues du PCE de Dugas sur des dossiers de Doumer. Mais le pire s'est produit lorsqu'une fiche 3909 (programmation de contrôle fiscal) concernant un contribuable Landais est arrivée dans ce même PCE, en provenance de... la Vendée ! Tout cela au motif que les biens loués en meublé étaient situés dans le département du fou du Puy.

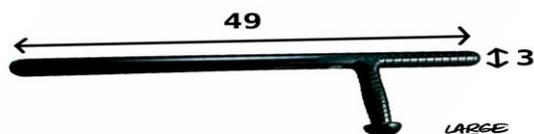
Pour Solidaires Finances Publiques 40, de 2 choses l'une : soit l'administration donne aux services les moyens réels de travailler, soit elle reconnaît que la politique d'austérité est une impasse.

Et pourquoi pas fermer l'accueil dans toutes les trésoreries et obliger les contribuables à parcourir de longues distances pour rencontrer un « vrai » agent ?

Ça doperait le petit commerce des stations services, des marchands de pneus et des garagistes ...

Une chose est sûre, ces « idées » sont rarement débattues avec les représentants du personnel... comme si le 49-3 était un nouvel article des règlements intérieurs du CHSCT et du CTL...

**LA LOI MACRON  
PASSE EN FORCE  
AVEC LE 49-3...**



**CHSCT DU 09/06/2015:  
UNE PLUME COINCÉE DANS LE  
JABOT !**

Non il ne s'agit pas d'un nouvel accident de service, mais bel et bien d'un ressenti désagréable... comme un gratouillis dans la gorge de notre Direction... La plume de notre canard ne plaît donc pas forcément à tout le monde, ce que nous comprenons fort bien, et nous l'avons particulièrement ressenti lors de ce CHSCT.

Comme il est de "tradition", SOLIDAIRES Finances a lu une déclaration liminaire à l'attaque du CHSCT convoqué ce 9 juin et réuni en l'absence de son Président officiel.

En réponse à celle-ci, la Présidente du jour a répondu point par point en se focalisant essentiellement sur la forme, jugeant même notre déclaration agressive... quand on vous dit que la plume est coincée !

Concernant la durée des réunions sur une demi-journée, même en cas d'ordre du jour pléthorique, la Présidente a estimé qu'elle était adaptée... Ben tiens, on n'a rien à dire et 6 ou 7 points à l'ordre du jour ne nécessitent pas plus !

Le problème a également été évoqué pour le Groupe de Travail sur les Risques Psycho Sociaux du 29 mai. En effet, il nous paraissait qu'une 1/2 journée n'était pas suffisante pour aborder cette problématique ô combien sensible.

Alors que nous estimions qu'il avait été "expédié à la va-vite", la présidence du CHSCT s'est quelque peu offusquée de cette attaque "injustifiée" : le GT n'était qu'une première approche qui en appellera d'autre, une prise de contact en quelque sorte... à priori il y aurait eu un problème de compréhension de la méthode... Peut-être, mais il n'en demeure pas moins que les représentants des personnels voulaient débattre des problèmes concrets des agents alors que la direction, elle, voulait s'attacher à une gestion plus globale des RPS...

Petite anecdote concernant ce GT : notre secrétaire de section s'en est vu interdire l'accès au motif qu'il était réservé aux membres "officiels" du CHSCT... Drôle de conception du groupe de travail qui, il nous semble, doit être ouvert à tout agent susceptible d'apporter une expertise extérieure... C'est à priori le cas de tous les GT de la Direction... mais pas celui-là !

A notre demande d'explications et de position claire, il nous a été répondu que les organisations syndicales pouvaient adresser une liste de militants préalablement à la tenue du GT, sans qu'ils soient trop nombreux, et il ne devrait plus y avoir de problème... Sic !!... Tout ça pour ça...

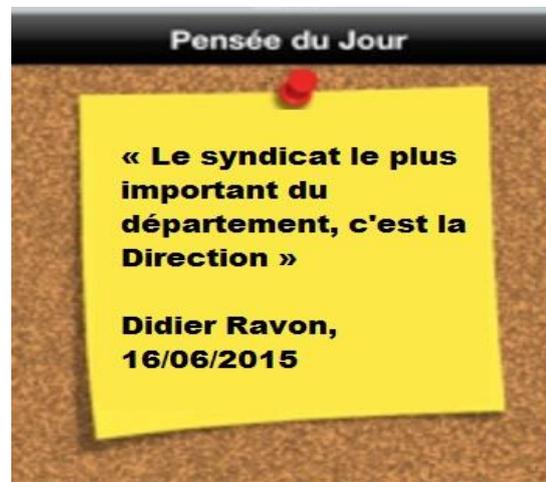
Le canard se demande s'il n'y aurait pas comme un jeu de poker menteur au sein de l'équipe de Direction : entre l'excès de formalisme d'un côté (CHSCT) et la volonté d'en avoir le moins possible de l'autre (notre DDFIP), il devient difficile d'y retrouver ses canetons...

En dehors de ces petites péripéties, le CHSCT a validé le programme d'intervention théorique de l'année, mais a omis de le voter ! Allons, ne nous arrêtons pas à ce problème de formalisme, l'avis du CHSCT n'est que consultatif et le/la Président(e) prend la décision finale...

En résumé, de moins en moins d'actions de prévention et de plus en plus de financements de travaux hors compétence du CHSCT (cf. L'installation du bureau d'un cadre A qui sera financé par le CHSCT malgré un avis unanimement négatif...)

Pour info, les travaux exécutés dans l'année seront publiés en fin d'exercice.

**La loi Macron s'attaque aux CHSCT...  
pour l'instant, le nôtre tient le coup...**



**Comme pour le gouvernement : le syndicat le plus écouté, c'est le MEDEF...**

**CTL DU 16/06/2015 :  
UNE PLUME... BIS !**

Le canard ayant décidément la plume facile, il l'avait prêtée aux élus de SOLIDAIRES Finances Publiques pour la rédaction de leur déclaration liminaire. Dans celle-ci, notre délégation a notamment interpellé le Président sur les vacances d'emplois et sur les restructurations de service envisagées dans le cadre de la démarche stratégique. En effet, le peu de projets prévu dans notre Direction attise notre méfiance...

En réponse, après avoir insisté sur le Respect « à tous les niveaux » (c'est la plume...), le Président a indiqué que, pour l'année 2016, la seule restructuration envisagée était le regroupement des trésoreries d'Amou, Mugron et Montfort.

Ce projet, autorisé par le Ministère, est toutefois en attente d'une réponse définitive suite à une intervention du Président du Conseil Départemental. Il nous a instamment demandé de le croire, récusant par la même occasion la rumeur de rapprochement des CFP de Soustons et Tyrosse : « Non, tant que Ravon est là, non ! ». Quant à la centralisation du recouvrement de l'impôt dans les SIP, il a indiqué y être favorable, mais pas pour fermer les CFP...

S'il a admis qu'une réflexion existait au sujet de Geaune et de Morcenx, notamment, il a affirmé que tout était dit, allant même jusqu'à nous lâcher qu'il ne partageait pas la philosophie des suppressions d'emplois... « pas comme ça »...

La transition était donc bien trouvée pour passer aux **vacances d'emplois**. A partir des documents fournis par la Direction, nous avons pu établir qu'il y avait 52 postes vacants (11 A, 23 B, 18 C).

Le Président a précisé qu'en tenant compte des 32 ALD et EDR, il manquait physiquement 20 personnes. Ne nous y trompons pas, les ALD et EDR sont là pour pallier les absences (temps partiel, décharges diverses, maladies, etc ...)!

### **IL Y A DONC BIEN 52 EMPLOIS NON POURVUS A LA DDFIP DES LANDES !**

Semblant partager nos positions, le Président nous a fait part de sa vision de la nouvelle philosophie gouvernementale : « on supprime les emplois d'abord, on s'organise après »... « L'imagination est au pouvoir », « il faut changer les process »... SIC ! Tout est dit...

Concernant les points à l'ordre du jour, SOLIDAIRES Finances Publiques a été « ravi » d'apprendre que tout se passait bien au PRS, et que l'AFIPA en charge du pôle fiscal était très satisfait de la bonne marche du service.

SOLIDAIRES Finances Publiques ne partage pas cet enthousiasme et regrette que, par un tour de passe-passe, l'intégration de la cellule « Procole » (Procédures collectives) ait conduit à l'évaporation d'un poste B dans la nouvelle structure PRS, sans que les charges n'aient diminué.

Le Président a indiqué qu'un audit serait réalisé afin de calibrer au mieux ce service et qu'il n'excluait pas d'enlever des tâches (recouvrement du contrôle fiscal) et/ou d'en ajouter (Procédures collectives concernant les collectivités locales).

Malgré une demande répétée lors du CTL de janvier, il est regrettable que préalablement à la création de ce service, un périmètre n'ait pas été défini afin de garantir les droits des agents lors des mutations. Le vote est intervenu après qu'une OS ait demandé s'il y avait un calendrier prévu pour le transfert des procédures collectives concernant les collectivités locales auquel elle était particulièrement favorable...

Vote contre : SOLIDAIRES Finances Publiques, CGT, FO ; Vote pour : CFDT

**Réorganisation des services de la Fiscalité Immobilière.** Le président a réaffirmé qu'il ne s'agissait que d'une harmonisation des structures de Dax et de Mont-de-Marsan sans aucun lien avec la mise en place dans un avenir plus que rapproché du PCR (Pôle de Contrôle des Revenus Patrimoniaux). Cette harmonisation était semblait-il nécessaire d'un point de vue administratif... SOLIDAIRES Finances Publiques s'est néanmoins interrogé, et s'interroge toujours, sur l'opportunité de réaliser cette harmonisation à un an de la mise en place du PCR prévue au

01/09/2016 et imposée par la DG via une note particulièrement précise !

A ce sujet, le Président a dit « s'insurger » sur la méthode qui consisterait à appliquer froidement une note nationale dans un département où ça fonctionne bien...

Il nous a informés que la mise en place de cette nouvelle structure serait précédée de groupes de travail, dont le premier aura lieu avant les vacances d'été...

Vote contre : SOLIDAIRES Finances Publiques, CGT ; abstention : FO, CFDT

### **PAP (Plan d'Actions de Prévention) :**

Tout en actant que le PAP avait été adopté par le CHSCT, SOLIDAIRES Finances Publiques a regretté que les mesures de prévention proposées (stage public difficile, ...) face aux risques psycho-sociaux étaient insuffisantes.

### **TBVS (Tableau de Bord de Veille Sociale) :**

SOLIDAIRES Finances Publiques a exprimé son inquiétude au regard de la hausse du nombre d'écrêtements et du nombre de jours de CA ou ARTT mis sur les CET, ainsi que de la forte augmentation du nombre de signalements de violences physiques ou verbales d'origine externe (+150%). Là aussi, le plan d'actions directionnel, avec notamment la modification des horaires d'ouverture au public, s'avère largement insuffisant et inapproprié...

**Bilan et Plan Forpro :** une chose est certaine, comme une majorité d'agents, nous sommes opposés à l'e-formation !!

En **questions diverses**, SOLIDAIRES Finances Publiques a demandé un CTL avec présentation du budget et du rapport annuel de la DDFIP 40... il nous a été promis pour la rentrée...



### **LES COMMERAGES DE MME MICHUPOUY**

- **Mercredi 13 mai**, veille d'un viaduc et surtout à 2 jours de la date limite de dépôt de la 2042 papier, un spectacle très surprenant a eu lieu devant le Centre des Finances Publiques de Dax.

En effet, en cet après-midi de fermeture de l'accueil (mais aussi du portillon d'accès au bâtiment), madame Michupouy et ses copines se sont "cassées les dents" devant les grilles. Et à les voir stagner et trépigner en regardant le centre, il était facile d'imaginer leur agacement... Une communication des nouveaux horaires dans la presse ou un encart sur les déclarations aurait évité bon nombre de déplacements inutiles, surtout pour un certain public peu "sémillant" qui

a pris la peine de se faire accompagner pour l'occasion. Merci de revenir... ou pas !

Mais Madame Michupouy pensait avoir trouvé la parade : Elle a profité de la sortie d'une voiture par le portail automatique pour se faufiler dans l'enceinte du Centre des Finances Publiques. Mais n'ayant pas été assez rapide pour se rendre devant la porte d'entrée, constater la fermeture et ressortir par le même portail, elle s'est retrouvée "coincée" dans l'enclos une fois le portail automatique refermé ! Et aucune issue de "secours", à part attendre qu'un véhicule sorte de nouveau ou qu'un collègue se rende compte du manège et actionne sa télécommande pour libérer la "prisonnière".

Il n'y a pas à dire, tout est fait pour empêcher le contribuable de fréquenter l'accueil... Mais Madame Michupouy fait partie des 91 % de contribuables satisfaits de l'accueil et elle reviendra... en roumeigant !



#### - LANDES OU PARADIS FISCAL ?

En discutant avec Iélosubmarine, Mme Michupouy a appris que son beau département avait attiré quantité de célébrités. En effet un nombre impressionnant de dossiers codifiés sécurisés (réservé aux personnalités) avait été créé sur la base Iliad de Mont de Marsan.

Après s'être renseigné auprès de journaux sérieux comme « voilà » ou « ici Lacquy », il s'avère que, pour palier au manque criant d'effectif au SIP de Mont de Marsan, notre direction a rameuté toutes les bonnes volontés disponibles et fait saisir les déclarations par des collègues de la direction. Or, ces collègues traitent habituellement les dossiers dits sensibles, ils ont donc une habilitation ILIAD particulière, résultat toutes les déclarations saisies avec ces habilitations ont été classifiées sécurisées. Voilà comment le département des Landes va probablement se retrouver avec plus de dossiers sensibles que les Hauts de Seine !!! On ne pourrait qu'en rire, mais la classification en dossier sécurisé empêche les collègues du SIP d'accéder au dossier !!

#### - ADEOU CAMARADE !

Madame Michupouy souhaite tout le bonheur du monde à son camarade Pierre Poirisse qui fait valoir ses droits à la retraite cet été. Ancien secrétaire de la section Snadgi CGT 40, Pierre s'était mis en retrait de l'action syndicale à l'issue de la grève de l'automne 1989. Quelques années plus tard, le naturel est revenu au galop et il a intégré naturellement le bureau du SNUJ.

Sa voix aussi élevée que ses convictions et ses valeurs aussi solidaires que conviviales en ont vite fait un militant incontournable de notre section. Un bon pilier !

D'ailleurs, lors de son pot de départ, il nous a confié son désir d'être toujours invité aux réunions de bureau pour profiter de la richesse des débats ! A tu labets !

**Adishatz, aurebed et merci hort !**

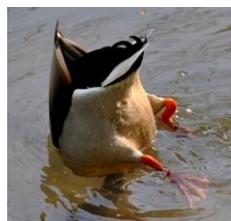
### POUR L'ÉTÉ

#### - CAPL d'affectation locale :

C le 2 juillet ; B & A le 9 juillet

#### - A télécharger en page d'accueil du site national : le rapport du syndicat sur la retenue à la source.

### LE CROUPION D'OR



Destinée à remplacer le « carton rouge », cette nouvelle rubrique se chargera de « mettre à l'honneur » les pires comportements de notre

hiérarchie...

Ce mois-ci, il est attribué au directeur du pôle fiscal, qui aurait conseillé à des agents détachés sur des postes non implantés au tableau des emplois de faire une fiche de vœux pour les prochaines CAP ! L'équipe de rédaction du Conflit de Canard en profite pour lui rappeler que la CPA (cessation progressive d'activité) a été supprimée... en tous cas pour les agents.

Et pourquoi pas postuler à la liste d'aptitude de B en Afipa ?



**... Malgré tout...**